

ADMINISTRATEUR / ADMINISTRATRICE SYSTÈMES ET RÉSEAUX



DÉFINITION

L'administrateur/administratrice systèmes et réseaux administre et exploite les moyens informatiques, matériels et logiciels de l'entreprise. Il/elle exploite et maintient les bases de données et gère leur accès.

Autres appellations possibles du métier : Administrateur/administratrice de réseau, Administrateur/administratrice de systèmes, réseaux et télécommunications, Gestionnaire de base de données.



ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Gérer l'utilisation du réseau :

- Saisir informatiquement toutes les instructions qui réglementent l'accès au système d'informations.
- Analyser l'origine des pannes, décider des interventions, suivre les opérations de dépannage et informer l'utilisateur.
- Proposer des modifications pour augmenter l'efficacité d'ensemble.

- Gérer la configuration du réseau :

- Faire évoluer l'architecture en tenant compte des besoins des clients internes ou externes.
- Préparer les cahiers des charges pour l'évolution d'une application.

- Contrôler les exploitations :

- Réaliser et automatiser les procédures d'exploitation.
- Lancer l'exécution des tâches d'exploitation et contrôler leur déroulement.

- Gérer les bases de données :

- Intégrer les données et contrôler leur validité ainsi que leur cohérence technique.
- Maintenir la base de données, diagnostiquer les défauts, les corriger.
- Veiller à l'intégralité et à la sécurité des données.
- Veiller au respect de la confidentialité des données, gérer les droits d'accès.

- Participer à la gestion technique des équipements :

- Réceptionner, tester et adapter les matériels informatiques et de télécommunications dans le réseau en fonctionnement et effectuer le suivi du parc de matériels.
- Analyser les baisses de performance et des dysfonctionnements rencontrés et proposer des améliorations souhaitables.

- Avoir un rôle de conseil :

- Informer, assister et former les utilisateurs à l'utilisation des performances des matériels et logiciels en leur servant de guide en cas de difficultés.
- Veiller à une gestion économique des moyens de communication : alléger la facture télécoms en optimisant la structure des réseaux.

- Assister et former les utilisateurs :

- Formaliser leurs besoins pour améliorer le système.
- Veiller à l'application des procédures.
- Assurer l'assistance technique.

ADMINISTRATEUR / ADMINISTRATRICE SYSTÈMES ET RÉSEAUX



CONDITIONS D'ACCÈS / DIPLÔMES REQUIS

- Cet emploi nécessite une formation de niveau III (Bac +2) au minimum - DEUST sciences pour l'ingénieur, DUT, BTS, MST télécommunications, licence et maîtrise Electronique Electrotechnique Automatique... - ou une formation d'ingénieur spécialisé en télécoms ou en électronique.
- La promotion interne permet également d'accéder à ce poste après quelques années d'expérience.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice** : l'activité s'exerce au sein d'un service informatique.
- **Horaires et temps de travail** : des contraintes liées à la continuité du service.

COMPÉTENCES MÉTIER

- Connaître les concepts et techniques d'architecture des systèmes et des réseaux.
- Connaître les différentes architectures matérielles.
- Connaître et savoir mettre en œuvre les outils d'administration, d'audit et d'analyse des systèmes.
- Connaître les formats des données, les langages de requête et les procédures d'échange.
- Maîtriser les procédures de sécurité informatique.
- Savoir mener une consultation auprès des fournisseurs.
- Savoir gérer les situations d'urgence et hiérarchiser les priorités.
- Savoir rédiger des notes techniques et des supports de formation.

AUTRES COMPÉTENCES REQUISES

- Maîtriser un système d'exploitation standard et au moins un langage associé.
- Connaître les technologies, protocoles, les outils des systèmes de communication et de télécommunication.
- Maîtriser l'anglais technique du domaine.

EMPLOIS ET SITUATIONS ACCESSIBLES

L'administrateur/administratrice systèmes et réseaux a la possibilité, après quelques années d'expérience, d'évoluer vers des missions plus complexes ou évoluer vers la fonction d'expert.

